

**AVIS PUBLIC**  
**VILLE DE MÉTABETCHOUAN—LAC-À-LA-CROIX**

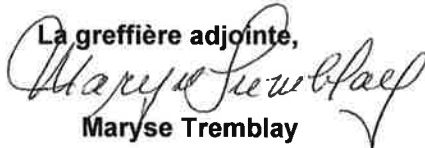
**Séance ordinaire du 2 novembre 2020**  
**En visioconférence**

**Avis public** est par la présente donné, qu'en raison de la situation de la COVID-19 la séance ordinaire devant se tenir le lundi 2 novembre 2020, à 19 h **devant public** se tiendra à **huis clos en visioconférence**. Le public n'est pas admis en salle, mais pourra toutefois assister en direct à la visioconférence sur la chaîne YouTube. Le lien de cette chaîne sera diffusé sur la page Facebook et le site internet de la Ville.

Lors de la période de questions des citoyens en fin de séance, le public pourra adresser des questions au conseil municipal en composant le 418-349-2060, poste 2262. De plus, au cours de la journée du 2 novembre, et ce, avant 16 h, le public pourra adresser également des questions écrites à l'adresse suivante : [tremblay.maryse@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:tremblay.maryse@ville.metabetchouan.qc.ca).

L'ordre du jour de la séance sera diffusé le 2 novembre 2020 sur la page Facebook et le site internet de la Ville.

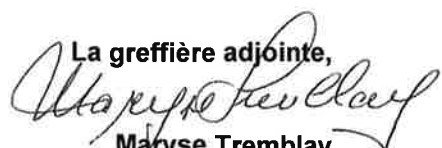
La visioconférence sera diffusée sur le site internet de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix au [www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca) le 3 novembre 2020.

La greffière adjointe,  
  
Maryse Tremblay

**CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE**

Je soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix au [www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca) et l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 27 octobre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 octobre 2020.

La greffière adjointe,  
  
Maryse Tremblay